

ARIANE L.

Lieutenant de Police
Commissariat de Police (Athis-Mons)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis Lieutenant de Police et exerce comme chef de l'Unité de sécurité et de proximité d'un commissariat. A ce titre, j'exerce principalement des missions de management et d'encadrement (gestion des congés, des maladies, du disciplinaire, ...) des différentes unités placées sous mon autorité (à savoir les patrouilles Police-Secours, le service d'accueil, les plaintes et les Brigades Anti-Criminalité).

D'autre part, j'exerce également des missions opérationnelles, à savoir la mise en place de dispositifs de surveillances sur les vols par effractions par exemple, de contrôles routiers, d'opérations dans les cités et cela notamment après l'analyse spatio-temporelle des plaintes mais également tous les troubles à l'ordre public (manifestations, importants accidents de la route, suspicion d'Ebola, violences urbaines, ...).

Par ailleurs, j'exerce en tant qu'Officier de Police Judiciaire, durant les week-ends de permanence, et donc en gérant le tout-venant d'un commissariat (de la garde à vue, en passant par les perquisitions, les interpellations et le compte-rendu au Parquet).

Enfin, j'effectue également un contrôle qualité sur les procédures et sur les plaines prises par mes effectifs, notamment sur la qualification pénale.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai effectué à Pau mes quatre premières années de droit, à savoir une Licence Droit privé puis une Maîtrise (ça s'appelait encore comme ça à l'époque !) Carrières Judiciaires. Les Masters 2 que proposaient l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ne correspondant pas à mes attentes, je suis partie effectuer mon Master 2 "Prévention et Traitement de la Délinquance" à l'Université d'Aix-en-Provence.

A Aix, je me suis aperçue de la réelle difficulté des concours (et notamment du peu de places pour le nombre d'inscrits) et des importantes lacunes en culture générale que j'avais. Je me suis alors inscrite à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, "Préparation ENM", où j'ai un peu pioché dans les différents cours incontournables et j'ai surtout bien travaillé la culture générale.

J'ai été admise au concours de Lieutenant de Police et j'ai choisi cette formation. J'ai également eu les écrits d'officier de gendarmerie, des greffes et d'attaché territorial (je n'ai pas passé les oraux étant donné que j'avais déjà mon concours de Lieutenant).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La principale chose que m'a apportée la Licence est, en plus des cours de qualité notamment en droit pénal et procédure pénale, c'est le certificat de Sciences Criminelles. A mon époque, étaient venus un juge d'instruction, un médecin légiste et il me semble un Officier de gendarmerie. De plus, on avait pu faire des sorties et visiter leurs locaux. Ce certificat était vraiment un plus car il a permis de rendre plus concret les cours que l'on avait à la fac et de mieux appréhender le Droit en pratique.